



**Villa Capeyron-Blanc,
à Mérignac**
Cl. Ferrante Ferranti

En couverture :
**Maison de la Cité Frugès
de Le Corbusier, Pessac.**
Cl. Xavier Rosan



* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'Etat avant le 1^{er} octobre 2016 suite à l'avis du Conseil régional.

le festin

bénéficie du soutien
du **CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE**,
de la **DIRECTION RÉGIONALE
DES AFFAIRES CULTURELLES
NOUVELLE-AQUITAINE**,
du **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE**,
du **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES LANDES**,
du **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**,
du **CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LOT-ET-GARONNE**,
de la **VILLE DE BORDEAUX**,
et du **CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA DORDOGNE**.

Inclus avec ce numéro pour tous
les abonnés livrés par courrier :
une affiche 40x60 cm de la couverture,
et *La Lettre des abonnés*.

À **Bernard Dupuy, photographe (1953-2016)**

HAVRES DE PAIX

par **XAVIER ROSAN**

« Le moi [...] n'est pas seulement maître dans sa propre maison. »
Freud, *Introduction à la psychanalyse*.

« Une maison est une machine à habiter », proclame Charles-Édouard Jeanneret, dit Le Corbusier, en 1923 dans son ouvrage-référence *Vers une architecture*. Si la villa *Savoie* (1928-1931), à Poissy, apparaît comme l'édifice-manifeste de cette conception fonctionnaliste de l'architecture, illustration parfaite de la théorie « des cinq points » développée par « le maître de la modernité » (pilotis, toit-terrasse, plan libre, fenêtre en bandeau, façade libre), l'ensemble de la Cité Frugès, à Pessac (Gironde), s'affirme comme un « laboratoire » (dès 1924, dans la suite immédiate du lotissement de Lège-Cap-Ferret), illustrant à merveille sa théorie : « Une maison [doit être] comme une auto, conçue et agencée comme un omnibus ou une cabine de navire. Il ne faut pas avoir honte d'habiter une maison sans comble pointu, de posséder des murs lisses comme des feuilles de tôle, des fenêtres semblables aux châssis des usines. Mais ce dont on peut être fier, c'est d'avoir une maison pratique comme sa machine à écrire. » À l'heure où l'Unesco vient d'inscrire sur la liste du patrimoine de l'humanité 17 sites signés du maître suisse naturalisé français, l'ensemble pessacais, inclus dans ce classement prestigieux quelque neuf décennies après sa réalisation, se présente aujourd'hui à la fois dans la pureté de sa conception et travaillé par la patine du temps et la ré-interprétation qu'en ont livrée ses habitants successifs. Si bien qu'aujourd'hui, la « machine à habiter » s'est muée en « machine à rêver ».

Qu'est-ce qu'un rêve, sinon une suite d'images, de représentations qui traversent l'esprit, avec la caractéristique d'une conscience illusoire, que l'on soit sous le règne de Morphée ou bien éveillé. Une « maison de rêves » représente donc en quelque sorte une habitation idéale où le fonctionnalisme, sous-jacent, laisse le pas à la notion, toute subjective, de plaisir. Loin des tracasseries du « propriétaire des clés », le visiteur, le spectateur, le lecteur (en l'occurrence) s'imagine, pour un ou des instants à durée parfois illimitée, comme le bénéficiaire tout-puissant du lieu, qui devient son lieu, son propre intérieur.

Il en sera sans doute ainsi des quelques exemples que nous avons retenus pour ce numéro du *festin* dédié à l'habitation, à la demeure, au foyer. Chacun a son histoire propre, parfois étonnante, un décor, un cadre qui lui siéent. Art déco enchanteur d'une villa en périphérie bordelaise, majestueuse villa palladienne juchée en bord de Vézère, villa *so british* exhalant les charmes du *Pau Hunt* en Béarn, mais aussi échoppes paysagères et résidences ultracontemporaines en pleine nature lot-et-garonnaise, la « maison des rêves » peut aussi bien prendre les atours du château féerique que du sam'suffit ou du do-mi-si-la-do-ré. Il existe autant de rêves que de maisons, et inversement. ●

ÉDITO

#99

AUTOMNE 2016

**Au catalogue de L'ÉVEILLEUR,
à retrouver en librairie**

